



CPME/AD/Brd/140309/026 final/FR

Le Conseil du CPME réuni à Prague le 14 March 2009, a adopté le document suivant:  
« **Contrôle légal des produits du tabac** » (CPME 2009/026 final EN/Fr)” (en référence au document 2009/026 EN/Fr)

## Eradiquer le manque d'eau Déclaration du CPME

### Antécédents

Eradiquer le manque d'eau (EWP) est une campagne internationale, menée par un groupement d'organisations de plus en plus nombreuses qui réclament que des mesures soient prises immédiatement afin de résoudre la crise globale en matière d'eau et d'assainissement. L'Association médicale britannique (*British Medical Association – BMA*) a rejoint la campagne, qui exige que l'on établisse un Cadre global d'action pour l'assainissement et l'eau, que 70% de l'aide financière affectée à l'assainissement et à l'eau soit destinée aux pays les plus pauvres et que les ressources en eau soient protégées et partagées de façon équitable.

Lors de sa réunion du 24 octobre 2008, la sous-commission Santé publique, prévention et environnement du CPME a reçu un bref document de la BMA, exposant l'étendue de la crise et la menace qu'elle représente vis-à-vis des efforts déployés en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. En résumé :

#### (i) L'étendue de la crise

- Actuellement, 900 millions de personnes vivent sans eau salubre et 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès à un système d'assainissement. Parmi ces personnes, on dénombre 5000 enfants qui meurent chaque jour de maladies liées à l'eau, soit l'équivalent de 20 avions de ligne remplis d'enfants et qui disparaissent chaque jour en raison d'une crise de santé publique entièrement évitable.
- Des recherches récentes menées par l'organisation *Water Aid* suggèrent que le manque d'assainissement pourrait être une des principales causes de la mort de 2,4 millions d'enfants chaque année, ce qui en fait le *facteur le plus important* de mortalité des enfants dans les pays en voie de développement.
- 1,6 million de personnes meurent chaque année de maladies diarrhéiques (y compris le choléra) causées par un manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement et 90% de ces personnes sont des enfants de moins de 5 ans, pour la plupart dans les pays en voie de développement.



- 160 millions de personnes sont atteintes de schistosomiase, une maladie qui cause des dizaines de milliers de morts chaque année.
- Les helminthes intestinaux (ascaridiose, trichocéphalose et ankylostomose) constituent un fléau pour le monde en développement en raison du manque d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène. On dénombre 133 millions de personnes atteintes d'infections parasitaires intestinales graves et approximativement 1,5 million de nouveaux cas d'hépatite clinique A chaque année.

(ii) *L'impact sur les objectifs du Millénaire pour le développement*

La cible 10 de l'objectif n° 7 du Millénaire pour le développement fait référence à la volonté internationale de réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement. Cependant, au rythme actuel des avancements, l'objectif relatif à l'eau ne sera pas réalisé en Afrique subsaharienne avant le XXII<sup>e</sup> siècle.

Une plus grande attention à l'eau et aux infrastructures d'assainissement est également essentielle si l'on souhaite progresser avec les autres objectifs du Millénaire pour le développement. Par exemple :

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

- L'amélioration de la santé et la réduction de la corvée d'eau favorisent la scolarisation, surtout chez les filles.
- La séparation des sanitaires pour les filles et les garçons dans les écoles augmente la scolarisation des filles, en particulier à l'adolescence.

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants

- L'amélioration des installations sanitaires et des sources d'eau potable réduit la morbidité et la mortalité des nourrissons et des jeunes enfants.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

- L'accessibilité des sources d'eau réduit la charge de travail et les problèmes de santé dus à la corvée de l'eau, réduisant les risques de mortalité maternelle.
- L'approvisionnement en eau de boisson potable et des infrastructures sanitaires de base sont indispensables dans les installations de soins de santé afin de garantir des pratiques élémentaires d'hygiène après l'accouchement.

Objectif 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies

- L'eau potable et les installations sanitaires de base aident à prévenir les maladies transmises par l'eau, et notamment les maladies diarrhéiques, la schistosomiase, la filariose, le trachome et les helminthiases.



- La fiabilité de l'approvisionnement en eau potable et l'amélioration de la gestion de l'eau dans les établissements humains réduisent les risques de transmission du paludisme et de la dengue.

#### Recommandations d'action

En vue de résoudre la crise internationale en matière d'eau et d'assainissement et de garantir que des progrès soient réalisés dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement détaillés ci-dessus, le CPME formule les recommandations suivantes :

Recommandation 1 : Le CPME doit se joindre à la campagne *Eradiquer le manque d'eau* et inviter les associations membres à y adhérer également de façon individuelle.

Recommandation 2 : Les gouvernements et les organismes de santé doivent reconnaître le rôle primordial de l'approvisionnement en eau potable et des installations sanitaires adéquates comme l'un des moyens les plus efficaces de lutter contre la mortalité des enfants de moins de 5 ans et doivent veiller à ce que ces services soient traités de façon prioritaire et soient dûment pris en considération tant par les bailleurs de fonds que par les pays bénéficiaires.

Recommandation 3 : Les gouvernements doivent établir conjointement un Cadre global d'action afin de garantir des installations sanitaires et l'accès à l'eau pour tous, dans lequel :

- (i) Les gouvernements des pays en voie de développement élaborent des programmes nationaux viables destinés à créer des infrastructures d'assainissement et d'approvisionnement en eau pour tous et investissent davantage dans la mise en oeuvre de ces programmes
- (ii) Les gouvernements donateurs soutiennent le développement de ces programmes et fournissent le financement afin de garantir qu'aucun programme national viable n'échoue pour cause de manque de fonds
- (iii) Des systèmes internationaux sont mis sur pied afin de contrôler et stimuler les avancements, et notamment un groupe de travail international, un contrôle annuel et une réunion internationale annuelle de haut niveau

Recommandation 4 : Les gouvernements européens doivent respecter les engagements pris dans le cadre du Plan d'action de l'Union européenne relatif aux OMD et financer à raison de 2 milliards d'euros supplémentaires les programmes d'assainissement et d'eau en Afrique subsaharienne d'ici à 2010.